

Observations du Comité Consultatif National d’Ethique à l’attention du Conseil d’État

Le cas peut être présenté succinctement comme suit : à la suite d'un accident de circulation, Yûtchan Matsuda, un jeune garçon japonais de 17 ans, a eu le thorax broyé ; transporté d'urgence à l'hôpital, son cerveau a été greffé sur le corps d'une jeune fille suédoise, Olga Britte, 16 ans – dont le cerveau présentait un tracé d'encéphalogramme plat depuis plusieurs jours à la suite d'une méningite aiguë. L'opération a parfaitement réussi mais les médecins, très empressés, l'ont réalisée sans l'accord express des familles par peur de perdre l'un deux deux mineurs. Les familles de Yûtchan et d'Olga ont donc saisi le conseil d'État en réclamant chacune que l'enfant leur soit confié.

Dans sa décision n° 375081 du 10 septembre 2019, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux a invité le Comité Consultatif National d'Ethique à lui présenter «avant la fin du mois d'octobre 2019 des observations écrites d'ordre général de nature à l'éclairer dans le cas opposant les familles Matsuda et Britte.»

Cette demande est faite pour les besoins de l'instruction des requêtes, «en raison de l'ampleur et la difficulté des questions d'ordre scientifique, éthique et philosophique qui se posent à l'occasion du présent litige.»

Clément ROSSET, *Loin de moi* (1999)

L'imitation de l'autre permet seule à ma personne de se constituer ; c'est d'ailleurs la meilleure façon, et la plus normale, dont les choses se passent, si l'on en croit la psychologie et la psychanalyse, dans les premiers âges de la vie et de l'enfance. Dans les premières années de son existence, l'enfant serait incapable de se constituer une personnalité s'il ne prenait modèle sur un être (généralement parental) dont il imite le comportement et qui lui sert, dans tous les sens du terme, de « tuteur » ; faute de quoi aucune de ses multiples tendances ne réussirait à se fondre dans l'unité d'une personne et à constituer la structure d'un moi, même si ce moi est à l'origine copié sur celui d'un autre. Copiez, et si en copiant vous restez vous-même, c'est que vous avez quelque chose à dire, tel est le conseil qu'aurait donné Ravel¹ à ses rares élèves. La formule semble pouvoir être prise dans un sens élargi et appliqué à la psychologie en général ; copiez, et si en copiant vous restez vous-même, c'est que vous avez réussi à vous forger une personnalité, quelque chose comme l'étoffe (au moins apparente) d'un moi. [...]

Mais cette imitation de l'autre peut aussi – et c'est le cas le plus courant – persister jusqu'à l'âge adulte. L'autre qui m'a formé est comme le Dieu de Descartes qui doit sans cesse continuer à créer le monde, si l'on en croit la théorie cartésienne de la « création continuée » : s'il cesse d'agir, le monde cesse d'exister. De même, l'autre dont je m'inspire doit continuer à m'influencer à tout instant : si son influence cesse, je cesse d'être moi. A moins naturellement – et c'est encore une fois le cas le plus fréquent – que son influence ne cesse au profit de celle d'un autre : auquel cas mon moi ne cesse pas d'être, mais se trouve plus ou moins considérablement modifié. Mais, qu'il change ou non, mon moi ou ce que je prends pour tel, ne cessera pas d'être un moi d'emprunt. Incapable d'exister par moi-même, j'emprunte son identité à un autre dont j'adopte le moi et en quelque sorte me « paye la tête », encore que dans un sens très différent, et même diamétralement opposé, de celui de l'expression usuelle. On remarquera qu'il y a dans cette opération un paradoxe semblable au paradoxe du dictionnaire, dont chaque vocable est défini par un autre vocable lequel renvoie à un troisième vocable et ainsi de suite à l'infini, à moins que l'on ne soit renvoyé enfin, et le cas est aussi fréquent que plaisant, au vocable d'où on était parti ($A = B = C = D = \dots A$). De même, le moi que j'emprunte étant lui-même un moi d'emprunt, j'en suis réduit à imiter x qui lui-même imite y , lequel imite z , etc. [...]

Cette négation de l'autonomie du moi est illustrée, chez René Girard, par l'impossibilité de désirer sinon par l'intermédiaire des désirs d'un autre que René Girard appelle « le médiateur du désir », que le « je » admire au point d'en adopter les choix et les désirs. Je ne peux désirer que ce que désire un autre prestigieux, comme Don Quichotte qui ne peut admirer que ce qu'admire Amadis de Gaule², dans le roman de Cervantès. Ce manque d'autonomie du désir recouvre bien évidemment un manque d'autonomie tout court : si le moi est incapable de désirer par lui-même, c'est tout simplement qu'il n'y a pas de moi, c'est-à-dire un être libre de ses choix, de ses décisions et de ses désirs.

1 Un compositeur de musique.

2 C'est le chevalier qui sert de modèle à Don Quichotte dans le roman.

Simone DE BEAUVOIR, *Le deuxième sexe* (1949)

Tout le monde s'accorde à dire qu'il y a dans l'espèce humaine des femelles ; elles constituent aujourd'hui comme autrefois à peu près la moitié de l'humanité ; et pourtant on nous dit que « la femme est en péril » ; on nous exhorte « Soyez femmes, restez femmes, devenez femmes. » Tout être humain femelle n'est donc pas nécessairement une femme ; il lui faut participer à cette réalité mystérieuse et menacée qu'est la féminité. Celle-ci est-elle sécrétée par les ovaires ? ou figée au fond d'un ciel platonicien ? Suffit-il d'un jupon à frou-frou pour la faire descendre sur terre ? Bien que certaines femmes s'efforcent avec zèle de l'incarner, le modèle n'en a jamais été déposé. [...] les sciences biologiques et sociales ne croient plus en l'existence d'entités immuablement fixées qui définiraient des caractères donnés tels que ceux de la femme, du Juif ou du Noir ; elles considèrent le caractère comme une réaction secondaire à une *situation*. S'il n'y a plus aujourd'hui de féminité, c'est qu'il n'y en a jamais eu. Cela signifie-t-il que le mot « femme » n'ait aucun contenu ? [...]

Assurément la femme est comme l'homme un être humain : mais une telle affirmation est abstraite ; le fait est que tout être humain concret est toujours singulièrement situé. Refuser les notions d'éternel féminin, d'âme noire, de caractère juif, ce n'est pas nier qu'il y ait aujourd'hui des Juifs, des Noirs, des femmes : cette négation ne représente pas pour les intéressés une libération, mais une fuite inauthentique. Il est clair qu'aucune femme ne peut prétendre sans mauvaise foi³ se situer par-delà son sexe. [...] Et en vérité il suffit de se promener les yeux ouverts pour remarquer que l'humanité se partage en deux catégories d'individus dont les vêtements, le visage, le corps, les sourires, la démarche, les intérêts, les occupations sont manifestement différents : peut-être ces différences sont-elles superficielles, peut-être sont-elles destinées à disparaître. Ce qui est certain c'est que pour l'instant elles existent avec une éclatante évidence. [...]

La perspective que nous adoptons, c'est celle de la morale existentialiste. Tout sujet se pose concrètement à travers des projets comme une transcendance ; il n'accomplit sa liberté que par son perpétuel dépassement vers d'autres libertés ; il n'y a d'autre justification de l'existence présente que son expansion vers un avenir indéfiniment ouvert. [...] Tout individu qui a le souci de justifier son existence éprouve celle-ci comme un besoin indéfini de se transcender. Or, ce qui définit d'une manière singulière la situation de la femme, c'est que, étant comme tout être humain, une liberté autonome, elle se découvre et se choisit dans un monde où les hommes lui imposent de s'assumer contre l'Autre⁴ : on prétend la figer en objet, et la vouer à l'immanence⁵ puisque sa transcendance sera toujours transcendée par une autre conscience essentielle et souveraine. Le drame de la femme, c'est ce conflit entre tout sujet qui se pose toujours comme l'essentiel et les exigences d'une situation qui la constituent comme inessentielle. Comment dans la condition féminine peut s'accomplir un être humain ? Quelles voies lui sont ouvertes ? Lesquelles aboutissent à des impasses ? Comment retrouver l'indépendance au sein de la dépendance ? [...] Il est évident que ce problème n'aurait aucun sens si nous supposons que pèse sur la femme un destin physiologique, psychologique ou économique.

3 Sans se mentir à soi-même

4 L'altérité, le fait d'être autre

5 L'opposé de la transcendance. C'est le propre des objets qui sont ce qu'ils sont et ne se projettent pas.

Sigmund FREUD, *Introduction à la psychanalyse* (1916-1917)

Nous découvrons que, pour comprendre les maladies nerveuses, il faut attribuer la signification de beaucoup la plus grande aux instincts sexuels, que les névroses sont, pour ainsi dire, les maladies spécifiques de la fonction sexuelle. Nous voyons encore qu'il dépend de la quantité de la libido et de la possibilité de satisfaire celle-ci et de la décharger en la satisfaisant, qu'un sujet tombe ou non malade d'une névrose⁶. Nous comprenons que la forme de sa maladie est déterminée par la manière dont l'individu a effectué l'évolution de sa fonction sexuelle, ou, comme nous le disons, par les fixations que sa libido⁷ a éprouvées au cours de cette évolution. Et une certaine technique que nous possédons et qui n'est pas des plus simples, technique qui nous met à même d'exercer sur le malade une influence psychique, nous permet à la fois d'élucider et de faire rétrocéder maintes sortes de névroses. Notre effort thérapeutique a le plus de succès auprès d'une certaine classe de névroses, celles qui proviennent du conflit entre les instincts du moi et les instincts sexuels. Car, chez l'homme, il arrive que les exigences des instincts sexuels, qui débordent de beaucoup l'individualité, lui semblent un danger qui menace ou sa propre conservation ou l'estime qu'il se doit à lui-même. Alors le moi se met sur la défensive, il refuse aux instincts sexuels la satisfaction qu'ils désirent, et les oblige à ces détours vers une satisfaction substitutive qui se manifeste sous forme de symptômes nerveux. La thérapeutique psychanalytique parvient alors à soumettre à une révision le processus de refoulement⁸ et à mener ce conflit vers une issue meilleure, compatible avec la santé. [...]

« Tu crois savoir tout ce qui se passe dans ton âme, dès que c'est suffisamment important, parce que ta conscience te l'apprendrait alors. Et quand tu restes sans nouvelles d'une chose qui est dans ton âme, tu admetts, avec une parfaite assurance, que cela ne s'y trouve pas. Tu vas même jusqu'à tenir « psychique » pour identique à « conscient », c'est-à-dire connu de toi, et cela malgré les preuves les plus évidentes qu'il doit sans cesse se passer dans ta vie psychique bien plus de choses qu'il ne peut s'en révéler à ta conscience. Laisse-toi donc instruire sur ce point-là! Le psychique ne coïncide pas en toi avec le conscient : qu'une chose se passe dans ton âme ou que tu en sois de plus averti, voilà qui n'est pas la même chose. A l'ordinaire, j'en conviens, le service d'information fait à ta conscience peut suffire à tes besoins. Tu peux te bercer de l'illusion que tu apprends tout ce qui est le plus important. Mais dans bien des cas, par exemple à l'occasion de l'un de ces conflits instinctuels, il te fait faux bond, et alors ta volonté ne va pas plus loin que ton savoir. Mais, dans tous les cas, ces renseignements de ta conscience sont incomplets et souvent peu sûrs ; bien souvent encore il se trouve que tu n'es informé des événements que lorsqu'ils sont accomplis et que tu n'y peux plus rien changer. [...] »

Mais les deux clartés qu'elle (la psychanalyse⁹) nous apporte : savoir, que la vie instinctive de la sexualité ne saurait être complètement domptée en nous et que les processus psychiques sont en eux-mêmes inconscients, et ne deviennent accessibles et subordonnés au moi que par une perception incomplète et incertaine, équivalent à affirmer que *le moi n'est pas maître dans sa propre maison*.

6 Trouble psychique très commun, sans origine anatomique, qui se manifeste par des symptômes divers (angoisses, phobies, tocs, obsessions, inhibitions, ...). Pour Freud elle est la conséquence du refoulement de nos désirs.

7 Désir, énergie, vitaux, surtout liés à la sexualité.

8 Non accomplissement de désirs qui continuent à travailler le sujet et à le parasiter. Le refoulement intervient surtout à la suite d'interdits ou de honte dans l'éducation de la sexualité.

9 La thérapie inventée par Freud pour résoudre nos conflits psychiques inconscients.

John LOCKE, *Essais sur l'Entendement Humain* (1689)

Il nous faut considérer ce que représente la personne ; c'est, je pense, un être pensant et intelligent, doué de raison et de réflexion, et qui peut se considérer soi-même comme soi-même, une même chose pensante en différents temps et lieux. [...] L'identité de telle personne s'étend aussi loin que cette conscience peut atteindre rétrospectivement toute action ou pensée passée ; c'est le même soi maintenant qu'alors, et le soi qui a exécuté cette action est le même qui à présent réfléchit sur elle. [...]

Si l'âme d'un prince, emportant avec elle la conscience de sa vie passée de prince, venait à entrer dans le corps d'un savetier¹⁰ et à s'incarner en lui à peine celui-ci abandonné par son âme à lui, chacun voit bien qu'il serait la même personne que ce prince, et comptable seulement de ses actes : mais qui dirait que c'est le même homme ? Le corps lui aussi entre dans la constitution de l'homme, et je suppose que pour quiconque c'est le corps qui, dans ce cas, déterminerait l'homme, tandis que l'âme, avec toutes ses pensées princières, ne ferait pas un autre homme, mais il demeurerait le même savetier pour tous, sauf pour lui-même. Je sais bien que dans la façon de parler ordinaire « la même personne » et « le même homme » représentent une seule et même chose. [...] tout ce qui a la conscience d'actions présentes et passées est la même personne à laquelle elles appartiennent ensemble.

Mais un homme saoul et un homme sobre ne sont-ils pas la même personne ? Sinon, pourquoi un homme est-il puni pour ce qu'il a commis quand il était saoul, même s'il n'en a plus eu conscience ensuite ? [...] Les lois humaines punissent les deux selon une règle de justice qui s'accorde à leur mode de connaissance : ne pouvant dans des cas de ce genre distinguer avec certitude ce qui est vrai et ce qui est feint, elles ne peuvent admettre comme défense valable l'ignorance due à l'ivresse ou au sommeil. Car bien que le châtement soit attaché à la personnalité, et la personnalité à la conscience, et que peut-être l'ivrogne n'ait pas conscience de ce qu'il a fait, les tribunaux humains cependant le punissent à bon droit, parce que contre lui il y a la preuve du fait, tandis qu'en sa faveur il ne peut y avoir la preuve du manque de conscience. [...]

Il est manifeste que la simple conscience, aussi loin qu'elle peut atteindre, même si c'est à des époques historiques passées, réunit des existences et des actions éloignées dans le temps au sein de la même personne aussi bien qu'elle le fait pour l'existence et les actions du moment immédiatement précédent. En sorte que tout ce qui a la conscience d'actions présentes et passées est la même personne à laquelle elles appartiennent ensemble. Si j'avais conscience d'avoir vu l'Arche et le Déluge de Noé comme j'ai conscience d'avoir vu une crue de la Tamise l'hiver dernier, ou comme j'ai conscience maintenant d'écrire, je ne pourrais pas plus douter que moi qui écris ceci maintenant, qui ai vu la Tamise déborder l'hiver dernier, et qui aurais vu la terre noyée par le Déluge, j'étais le même soi [...] que je ne puis douter que moi qui écris suis le même soi ou moi-même que j'étais hier, tandis qu'à présent j'écris [...]. Je suis aussi justement soucieux et comptable d'un acte accompli il y a mille ans, que cette conscience de soi m'attribuerait maintenant en propre, que je le suis de ce que j'ai fait il y a un instant.

10 Un cordonnier

Henri BERGSON, *L'énergie spirituelle* (1919)

Que nous dit en effet l'expérience ? Elle nous montre que la vie de l'âme ou, si vous aimez mieux, la vie de la conscience, est liée à la vie du corps, qu'il y a solidarité entre elles, rien de plus. Mais ce point n'a jamais été contesté par personne, et il y a loin de là à soutenir que le cérébral est l'équivalent du mental, qu'on pourrait lire dans un cerveau tout ce qui se passe dans la conscience correspondante. Un vêtement est solidaire du clou auquel il est accroché ; il tombe si l'on arrache le clou ; il oscille si le clou remue ; il se troue, il se déchire si la tête du clou est trop pointue ; il ne s'ensuit pas que chaque détail du clou corresponde à un détail du vêtement, ni que le clou soit l'équivalent du vêtement ; encore moins s'ensuit-il que le clou et le vêtement soient la même chose. Ainsi, la conscience est incontestablement accrochée à un cerveau mais il ne résulte nullement de là que le cerveau dessine tout le détail de la conscience, ni que la conscience soit une fonction du cerveau. Tout ce que l'observation, l'expérience, et par conséquent la science nous permettent d'affirmer, c'est l'existence d'une certaine relation entre le cerveau et la conscience. [...]

Je vous dirai donc qu'un examen attentif de la vie de l'esprit et de son accompagnement physiologique m'amène à croire que le sens commun a raison, et qu'il y a infiniment plus dans une conscience humaine, que dans le cerveau correspondant. Voici, en gros, la conclusion où j'arrive. Celui qui pourrait regarder à l'intérieur d'un cerveau en pleine activité, suivre le va-et-vient des atomes et interpréter tout ce qu'ils font, celui-là saurait sans doute quelque chose de ce qui se passe dans l'esprit, mais il n'en saurait que peu de chose. Il en connaîtrait tout juste ce qui est exprimable en gestes, attitudes et mouvements du corps, ce que l'état d'âme contient d'action en voie d'accomplissement, ou simplement naissante : le reste lui échapperait. Il serait, vis-à-vis des pensées et des sentiments qui se déroulent à l'intérieur de la conscience, dans la situation du spectateur qui voit distinctement tout ce que les acteurs font sur la scène, mais n'entend pas un mot de ce qu'ils disent. Sans doute, le va-et-vient des acteurs, leurs gestes et leurs attitudes, ont leur raison d'être dans la pièce qu'ils jouent ; et si nous connaissons le texte, nous pouvons prévoir à peu près le geste ; mais la réciproque n'est pas vraie, et la connaissance des gestes ne nous renseigne que fort peu sur la pièce, parce qu'il y a beaucoup plus dans une fine comédie que les mouvements par lesquels on la scande. Ainsi, je crois que si notre science du mécanisme cérébral était parfaite, et parfaite aussi notre psychologie, nous pourrions deviner ce qui se passe dans le cerveau pour un état d'âme déterminé ; mais l'opération inverse serait impossible, parce que nous aurions le choix, pour un même état du cerveau, entre une foule d'états d'âme différents, également appropriés. Je ne dis pas, notez-le bien, qu'un état d'âme *quelconque* puisse correspondre à un état cérébral donné : posez le cadre, vous n'y placerez pas n'importe quel tableau : le cadre détermine quelque chose du tableau en éliminant par avance tous ceux qui n'ont pas la même forme et la même dimension ; mais, pourvu que la forme et la dimension y soient, le tableau entrera dans le cadre. Ainsi pour le cerveau et la conscience. Pourvu que les actions relativement simples — gestes, attitudes, mouvements — en lesquels se dégraderait un état d'âme complexe, soient bien celles que le cerveau prépare, l'état mental s'insérera exactement dans l'état cérébral ; mais il y a une multitude de tableaux différents qui tiendraient aussi bien dans ce cadre ; et par conséquent le cerveau ne détermine pas la pensée ; et par conséquent la pensée, en grande partie du moins, est indépendante du cerveau.

G.W.F. LEIBNIZ, *Nouveaux Essais sur l'entendement Humain* (1704)

Je ne voudrais point dire non plus que l'*identité personnelle* et même le *soi* ne demeurent point en nous, et que je ne suis point ce *moi* qui ai été dans le berceau, sous prétexte que je ne me souviens plus de rien de tout ce que j'ai fait alors. Il suffit, pour trouver l'identité morale par soi-même, qu'il y ait une *moyenne liaison de consciences*¹¹ d'un état voisin ou même un peu éloigné à l'autre, quand quelque saut ou intervalle oublié y serait mêlé. Ainsi, si une maladie avait fait une interruption de la continuité de la liaison de conscience, en sorte que je ne susse¹² point comment je serais devenu dans l'état présent, quoique je me souvinsse des choses plus éloignées, le témoignage des autres pourrait remplir le vide de ma réminiscence¹³. On me pourrait même punir sur ce témoignage, si je venais à faire quelque mal de propos délibéré dans un intervalle que j'eusse oublié un peu après par cette maladie. Et si je venais à oublier toutes les choses passées, que je serais obligé de me laisser enseigner de nouveau jusqu'à mon nom et jusqu'à lire et écrire, je pourrais toujours apprendre des autres ma vie passée dans mon précédent état, comme j'ai gardé mes droits, sans qu'il soit nécessaire de me partager en deux personnes, et de me faire héritier de moi-même. Tout cela suffit pour maintenir l'identité morale qui fait la même personne. [...]

L'identité réelle et personnelle se prouve le plus certainement qu'il se peut en matière de fait, par la réflexion présente et immédiate ; elle se prouve suffisamment pour l'ordinaire par notre souvenir d'intervalle ou par le témoignage conspirant des autres : mais si Dieu changeait extraordinairement l'identité réelle, la personne demeurerait, pourvu que l'homme conservât les apparences d'identité, tant les internes (c'est-à-dire la conscience) que les externes, comme celles qui consistent dans ce qui paraît aux autres. Ainsi la conscience n'est pas le seul moyen de constituer l'identité personnelle, et le rapport d'autrui ou même d'autres marques y peuvent suppléer : mais il y a de la difficulté s'il se trouve contradiction entre ces diverses apparences. La conscience se peut taire comme dans l'oubli ; mais si elle disait bien clairement ce qui fut contraire aux autres apparences, on serait embarrassé dans la décision et comme suspendu quelquefois entre deux possibilités, celle de l'erreur de notre souvenir et celle de quelque déception dans les apparences externes.

11 De conscience

12 Que je ne sache

13 Pourrait combler mon oubli

Marcel MAUSS, « Les techniques du corps » (1934)

Chaque société a ses habitudes bien à elle. Dans le même temps¹⁴ j'ai eu bien des occasions de m'apercevoir des différences d'une armée à l'autre. Une anecdote à propos de la *marche*. Vous savez tous que l'infanterie britannique marche à un pas différent du nôtre : différent de fréquence, d'une autre longueur. Je ne parle pas, pour le moment, du balancement anglais, ni de l'action du genou, etc. Or le régiment de Worcester, ayant fait des prouesses considérables pendant la bataille de l'Aisne, à côté de l'infanterie française, demanda l'autorisation royale d'avoir des sonneries et batteries françaises, une clique de clairons et de tambours français. Le résultat fut peu encourageant. Pendant près de six mois, dans les rues de Bailleul, longtemps après la bataille de l'Aisne, je vis souvent le spectacle suivant : le régiment avait conservé sa marche anglaise et il la rythmait à la française. Il avait même en tête de sa clique un petit adjudant de chasseurs à pied français qui savait faire tourner le clairon et qui sonnait les marches mieux que ses hommes. Le malheureux régiment de grands Anglais ne pouvait pas défiler. Tout était discordant de sa marche. Quand il essayait de marcher au pas, c'était la musique qui ne marquait pas le pas. Si bien que le régiment de Worcester fut obligé de supprimer ses sonneries françaises. [...]

Une sorte de révélation me vint à l'hôpital. J'étais malade à New York. Je me demandais où j'avais déjà vu des demoiselles marchant comme mes infirmières. J'avais le temps d'y réfléchir. Je trouvai enfin que c'était au cinéma. Revenu en France, je remarquai, surtout à Paris, la fréquence de cette démarche ; les jeunes filles étaient Françaises et elles marchaient aussi de cette façon. En fait, les modes de marche américaine, grâce au cinéma, commençaient à arriver chez nous. C'était une idée que je pouvais généraliser. La position des bras, celle des mains pendant qu'on marche forment une idiosyncrasie¹⁵ sociale, et non simplement un produit de je ne sais quels agencements et mécanismes purement individuels, presque entièrement psychiques. Exemple : je crois pouvoir reconnaître aussi une jeune fille qui a été élevée au couvent. Elle marche, généralement, les poings fermés. Et je me souviens encore de mon professeur de troisième m'interpellant : « Espèce d'animal, tu vas tout le temps tes grandes mains ouvertes ! » Donc il existe également une éducation de la marche. Autre exemple : il y a des *positions de la main*, au repos, convenables ou inconvenantes. Ainsi vous pouvez deviner avec sûreté, si un enfant se tient à table les coudes au corps et, quand il ne mange pas, les mains aux genoux, que c'est un Anglais. Un jeune Français ne sait plus se tenir: il a les coudes en éventail : il les abat sur la table, et ainsi de suite. [...]

Dans ces conditions, il faut dire tout simplement : nous avons affaire à des *techniques du corps*. Le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps. [...]

Ce qui ressort très nettement de celles-ci, c'est que nous nous trouvons partout en présence de montages physio-psycho-sociologiques de séries d'actes. Ces actes sont plus ou moins habituels et plus ou moins anciens dans la vie de l'individu et dans l'histoire de la société. Allons plus loin : l'une des raisons pour lesquelles ces séries peuvent être montées plus facilement chez l'individu, c'est précisément parce qu'elles sont montées par et pour l'autorité sociale. [...] Je crois que l'éducation fondamentale de toutes ces techniques consiste à faire adapter le corps à son usage. Par exemple, les grandes épreuves de stoïcisme, etc., qui constituent l'initiation dans la plus grande partie de

14 Pendant la première guerre mondiale

15 Une caractéristique qui est propre à nous, qui nous définit.

l'humanité, ont pour but d'apprendre le sang-froid, la résistance, le sérieux, la présence d'esprit, la dignité, etc. La principale utilité que je vois à mon alpinisme d'autrefois fut cette éducation de mon sang-froid qui me permit de dormir debout sur le moindre replat au bord de l'abîme. Je crois que toute cette notion de l'éducation des races qui se sélectionnent en vue d'un rendement déterminé est un des moments fondamentaux de l'histoire elle-même : éducation de la vue, éducation de la marche - monter, descendre, courir. - C'est en particulier dans l'éducation du sang-froid qu'elle consiste. Et celui-ci est avant tout un mécanisme de retardement, d'inhibition de mouvements désordonnés ; ce retardement permet une réponse ensuite coordonnée de mouvements coordonnés partant alors dans la direction du but alors choisi. Cette résistance à l'émoi envahissant est quelque chose de fondamental dans la vie sociale et mentale.